
PROGRAMME D' ACTIONS RETENUES

Mise en œuvre de mesures conservatoires

- Augmentation de la capacité hydraulique de la station par l'ajout de deux modules membranaires supplémentaires (travaux prévus au budget 2018) – Echéance : printemps 2018. **FAIT**
- Transformation de l'actuel bassin à marée en bassin tampon (1 200 m³ environ) – Echéance : janvier 2018. **FAIT**
- Rejet en continu des eaux traitées avec la mise en place d'un suivi de la qualité du milieu (suivi qualité sur eau et coquillages) – Echéance : dès la mise en service du bassin tampon. **FAIT**
Ce suivi sera validé par la DDTM-PPE (nombre et implantation des points de suivi, fréquence d'analyses).
- Maintien des normes de rejet, notamment la norme bactériologique à 10² *E.coli* / 100 ml.
- Remplacement des membranes du réacteur n°1. **FAIT**
- Réutilisation des membranes réutilisables du réacteur n°1 dans le réacteur n°2. **FAIT**

Mise en œuvre de mesures correctives

- Finalisation de la mise en place de l'autosurveillance réseau (détections de surverse et débitmètre sur trop-pleins de poste, débitmètre sur réseau au PR de l'Etang). **FAIT**
- Finalisation des contrôles de branchement et réhabilitation des branchements (doublement de la taxe sur l'assainissement – projet en cours d'étude par la commune).
- Réalisation d'inspections nocturnes des réseaux sensibles aux intrusions d'eaux parasites de nappe, réalisation d'inspections télévisées (prévu durant l'hiver 2017-2018).
- Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de réhabilitation /renouvellement des réseaux sur la base de ces inspections nocturnes et de ces ITV.
- Modélisation hydraulique du réseau. **FAIT**
- Réalisation de bassins tampons sur les réseaux si nécessaires, en fonction des résultats de la modélisation. **EN COURS.**
- Echéance de mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures : 31/12/2027.

Chiffrage des travaux et programmation

	Commune	Etat	Particuliers	Total	Observations
Mesures conservatoires	485 000 € HT	-	-	485 000 € HT	FAIT
Mesures correctives	3 929 520 € HT	800 000 € HT	1 262 250 € HT	5 991 770 € HT	
Total	4 414 520 € HT	800 000 € HT	1 262 250 € HT	6 476 770 € HT	

Les tableaux suivants détaillent les chiffrages de chaque action et leur programmation dans le temps.

Mesures correctives

Objectif	Actions	Description	Investissement	Fonctionnement	Echéance	Observations
Amélioration du fonctionnement hydraulique du système d'assainissement	La station d'épuration	Ajout de deux modules membranaires	135 000 € HT	-	30/06/2018	FAIT
		Transformation de l'actuel bassin à marée en bassin tampon : étude de faisabilité	10 000 € HT	-	31/10/2017	FAIT
		Transformation de l'actuel bassin à marée en bassin tampon : travaux	350 000 € HT	-	31/01/2018	FAIT
		Mise en place d'un suivi de la qualité du milieu sur eau et coquillages	-	A définir en fonction des demandes de la DDTM-PPE	31/01/2018	FAIT EN COURS
TOTAL MESURES CORRECTIVES			485 000 € HT	-	30/06/2018	

Ces investissements sont en totalité à la charge de la collectivité. L'Agence de l'eau Loire Bretagne peut apporter des aides financières à la commune sous forme de subventions à hauteur de 60% de l'investissement, avec un plafonnement à 800 000 € HT (sous réserve accord de l'AELB).

Mesures correctives

Objectif	Actions	N° action	Description	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Amélioration de la connaissance du système d'assainissement et de son fonctionnement	Connaissance du patrimoine	1.1	Complément de la base de données du SIG Pays de Brest des plans de réseaux		11 400 € HT Pour mémoire									
		1.2	Finalisation de l'équipement des postes de refoulement en détection/mesure de surverse	9 000 € HT										
		1.3	Equipement du poste de Pen ar Ro en débitmétrie (travaux en régie)	10 000 € HT										
		1.4	Tarage annuel des pompes (pour mémoire)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)	3 000 € HT (PM)
Suppression des mauvais raccordements privés	Finalisation des contrôles de branchements	2.1	Remise à niveau/découverte de tabouret (travaux en régie)	23 500 € HT	30 000 € HT	20 000 € HT	10 000 € HT							
		2.2	Mise en place de tabouret d'eaux usées (travaux en régie)		10 000 € HT	10 000 € HT	10 000 € HT							
		2.3	Contrôle de branchement (travaux en régie)			31 140 € HT	31 140 € HT	31 140 € HT						
Protection du milieu naturel et des usages associés	Suppression des rejets directs d'eaux usées au milieu naturel	3.1	Enquête parcellaire (à la charge des particuliers)				38 625 € HT	38 625 € HT						
		3.2	Travaux de mise en conformité des branchements privés (y compris maîtrise d'œuvre, à la charge des particuliers)			Envoi de courriers de mises en demeure		154 500 € HT	154 500 € HT	154 500 € HT	154 500 € HT	154 500 € HT	154 500 € HT	
Limitation des intrusions d'eaux parasites	Lutte contre les intrusions d'eaux parasites de pluie	4.1	Mise en conformité des branchements privés – Enquête parcellaire (à la charge des particuliers)				18 750 € HT	18 750 € HT						
		4.2	Travaux de mise en conformité des branchements privés (y compris maîtrise d'œuvre, à la charge des particuliers))			Envoi de courriers de mises en demeure		75 000 € HT	75 000 € HT	75 000 € HT	75 000 € HT	75 000 € HT	75 000 € HT	
		4.3	Contrôle des avaloirs de voirie par tests à la fumée			25 000 € HT	25 000 € HT							
	Lutte contre les intrusions d'eaux parasites en provenance de l'île Longue	4.4	Travaux de mise en conformité des réseaux de collecte des eaux usées de l'île Longue	500 000 € HT de travaux réalisés en 2019-2020										
		4.5	Inspections nocturnes sur secteurs les plus sensibles ITV sur secteurs les plus sensibles				2 400 € HT	2 400 € HT	2 400 € HT	2 400 € HT	2 400 € HT			
	Lutte contre les intrusions d'eaux parasites de nappe	4.6	Inspections nocturnes sur les autres secteurs ITV sur les autres secteurs				2 400 € HT	2 400 € HT	2 400 € HT	2 400 € HT	2 400 € HT	2 400 € HT	2 400 € HT	1 200 € HT
		4.7	Gestion patrimoniale											
Amélioration du fonctionnement hydraulique du système d'assainissement	Le réseau de collecte	5.2	Mesures correctives : modélisation des réseaux	6 000 € HT										
		5.3	Mesures correctives : ouvrages tampons sur réseaux			300 000 € HT (à la charge de la Marine Nationale)			250 000 € HT (Menez Gorre)	250 000 € HT (Menez Gorre)	250 000 € HT (CES)	250 000 € HT (CES)	250 000 € HT (CES)	
	La station d'épuration	5.4	Mesure conservatoire : ajout de deux modules membranaires et renouvellement de membranes	135 000 € HT			350 000 € HT							
		5.5	Mesure corrective : adaptation actuel bassin à marée	950 000 € HT										
	TOTAL				979 500 € HT	512 400 € HT	819 140 € HT	691 315 € HT	525 815 € HT	687 300 € HT	687 300 € HT	684 900 € HT	684 900 € HT	204 200 € HT
				726 500 € HT	248 000 € HT	516 140 € HT	630 940 € HT	235 940 € HT	454 800 € HT	454 800 € HT	452 400 € HT	452 400 € HT	201 200 € HT	
				250 000 € HT	250 000 € HT	300 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT	
				3 000 € HT	14 400 € HT	3 000 € HT	57 375 € HT	286 875 € HT	229 500 € HT	229 500 € HT	229 500 € HT	229 500 € HT	3 000 € HT	

Particuliers

Collectivité

Etat (Marine Nationale)

Déléataire / Contrat d'affermage / Pour mémoire

Travaux réalisés